



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

écologie : site Internet

Question écrite n° 12242

Texte de la question

M. Éric Diard appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur une carence remarquée sur le site du ministère. Il a en effet observé que, sur la page projet de loi « Prévention des risques », il est proposé une section « La réduction du risque industriel, région par région ». Or, la région PACA a été omise. En conséquence, il lui demande s'il est possible de remédier à cet oubli.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à l'absence de section « La réduction du risque industriel, région par région » pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à la date du 17 février 2003 sur le site internet du ministère de l'écologie et du développement durable (MEDD). Cette omission involontaire a été rectifiée par les services du MEDD.

Données clés

Auteur : [M. Éric Diard](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12242

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2003, page 1144

Réponse publiée le : 16 juin 2003, page 4768